

Table des matières

Partie 1 – Administration, interprétation et définitions

Titre	Article 101
Conformité au <i>Règlement de zonage</i>	Article 102
Dispositions de continuité	Article 103
Expropriation et cession en vertu de la <i>Loi sur l'aménagement du territoire</i>	Article 104
Amendes.....	Article 105
Révisions techniques à apporter au <i>Règlement de zonage</i>	Article 106
Prise d'effet	Article 107
Validité.....	Article 108
Transition pour les demandes complètes.....	Article 109
Prorogation des demandes approuvées, des exceptions et des annexes	Article 110
Citation	Article 111
Libellé	Article 112
Division du Règlement.....	Article 113
Loi de 2006 sur la législation.....	Article 114
Temps de verbe	Article 115
Interprétation de bonne foi	Article 116
Analogie.....	Article 117
Application des dispositions les plus restrictives	Article 118
Dispositions particulières et générales	Article 119
Vocations absentes des bâtiments	Article 120
Genre	Article 121
Nombre singulier et pluriel.....	Article 122
Sens ordinaire	Article 123
Interprétation de l'ancienne typologie	Article 124
Éléments qui ne font pas partie du Règlement	Article 125
Tableaux	Article 126
Abréviations.....	Article 127
Carte de zonage.....	Article 128
Codes des zones	Article 129



Ancien article 37 de la Loi sur l'aménagement du territoire	Article 130
Périmètres des zones.....	Article 131
Zonage fractionné.....	Article 132
Déclaration des objectifs.....	Article 133
Organisation du règlement.....	Article 134
Sous-zones.....	Article 135
Zones d'exception.....	Article 136
Suffixes	Article 137
Annexes	Article 138
Surzones	Article 139
Notes en fin de texte	Article 140
Modifications en instance.....	Article 141
Symboles d'aménagement différé – annexes.....	Article 142
Bâtiments multiples.....	Article 143
Un lot pour les besoins du zonage.....	Article 144
Réglementation des lots partiels	Article 145
Équivalence des habitations	Article 146
Lois citées	Article 147
Définitions	Article 199
 Partie 2 – Dispositions générales	
Adéquation de la viabilisation et de la gestion des eaux pluviales	Article 201
Vocations, bâtiments et ouvrages accessoires	Article 202
Ouvrages en saillie au-delà de la limite de hauteur.....	Article 203
Ouvrages en saillie dans les cours	Article 204
Façade principale donnant sur une rue publique	Article 205
Transformation de bureaux en logements	Article 206
Dispositions relatives aux immeubles de grande hauteur	Article 207
Aire d'agrément.....	Article 208
Dispositions relatives au patrimoine	Article 209
Dispositions pour les ouvrages en sous-sol.....	Article 210
Vocations temporaires	Article 211



Puits d'extraction et carrières en bordure de route	Article 212
Infrastructures de services publics	Article 213
Marges de retrait de substitution pour la rétention des arbres	Article 214
Parcs	Article 215
Triangles de visibilité	Article 216
Dispositions relatives à la gestion des déchets	Article 217

Partie 3 – Dispositions particulières en matière d'utilisation

Entreprises et garderies à domicile	Article 301
Location à court terme	Article 302
Location de chalet	Article 303
Aires de jeux en plein air associées aux centres de jour	Article 304
Établissements pour cours de conduite des vélos et des automobiles.....	Article 305
Établissement de production de cannabis.....	Article 306
Services d'autopartage	Article 307
Services au volant.....	Article 308
Production alimentaire.....	Article 309
Établissements de microdistribution	Article 310
Terrasses commerciales.....	Article 311
Établissements de prêts sur salaires.....	Article 312
Brasserie pour la consommation des particuliers.....	Article 313
Dispositions relatives aux secours pendant les inondations	Article 314
Dispositions relatives au propane et gaz naturel.....	Article 315
Réseau de transport en commun rapide	Article 316
Décharge à neige	Article 317
Établissement industriel ouvert au public	Article 318
Établissement de traitement et de transfert des déchets en zone rurale	Article 319
Chenils	Article 320
Appareils de chauffage à eau chaude.....	Article 321
Vocations diversifiées à caractère agricole et vocations liées à l'agriculture.....	Article 322

Partie 4 – Marges de retrait générales

Distance minimale de séparation – Élevage du bétail	Article 401
Marge de retrait des emprises ferroviaires	Article 402
Marge de retrait du pipeline de TransCanada	Article 403
Marges de retrait par rapport aux plans d'eau de surface	Article 404

Partie 5 – Dispositions relatives à la surzone

Surzone de la plaine inondable.....	Article 501
Surzone de séparation des ressources en agrégats minéraux	Article 502
Surzone d'influence de l'exploitation de l'aéroport	Article 503
Surzone des entreprises résidentielles dans les villages	Article 504

Partie 6 - Dispositions en matière de stationnement, de file d'attente et de chargement

Dispositions générales pour le stationnement des véhicules automobiles, les files d'attente et les opérations de chargement	Article 601
Ratio maximum de surface consacrée au stationnement	Article 602
Ratios de surface consacrée au stationnement des visiteurs	Article 603
Localisation des places de stationnement	Article 604
Dispositions relatives aux places de stationnement	Article 605
Accès à un nombre de places de stationnement compris entre un et trois	Article 606
Dispositions relatives aux parcs de stationnement.....	Article 607
Dispositions relatives aux garages de stationnement.....	Article 608
Dispositions relatives au stationnement en tandem	Article 609
Nombre de places de chargement et dispositions afférentes	Article 610
Dispositions relatives aux places de stationnement obligatoires pour les véhicules électriques (VE)	Article 611
Poids lourds et véhicules de plaisance liés à une vocation résidentielle	Article 612
Nombre de places de stationnement pour les bicyclettes et dispositions afférentes	Article 613
Ratios minimums de surface à consacrer au stationnement dans les zones résidentielles de village	Article 614

Partie 7 – Dispositions relatives au logement

Annexes résidentielles	Article 701
Habitations jointes verticalement.....	Article 702
Complexes immobiliers planifiés	Article 703
Aménagement de refuges	Article 704
Maison de retraite et établissements de soins pour bénéficiaires internes	Article 705
Foyers de groupe.....	Article 706
Maisons de chambres.....	Article 707
Exigences relatives aux grandes habitations.....	Article 708
Logements surdimensionnés	Article 709

Partie 8 – Zones de quartier

Zone de quartier 1 à 6 (N1 à N6)	Article 801
Forme et fonction des zones de quartier	Article 802
Zones de quartier non viabilisées (NU).....	Article 803
Suffixe commercial des quartiers (-c)	Article 804

Partie 9 – Zones polyvalentes

Zone de carrefour 1 (H1).....	Article 901
Zone de carrefour 2 (H2).....	Article 902
Zone de carrefour 3 (H3).....	Article 903
Zone de rue principale 1 (MS1)	Article 904
Zone de rue principale 2 (MS2)	Article 905
Zone de couloir mineur 1 (CM1).....	Article 906
Zone de couloir mineur 2 (CM2).....	Article 907
Zone de quartier polyvalente (NMU).....	Article 908

Partie 10 – Zones industrielles et de transport

Zone d'industrie lourde (IH).....	Article 1001
Zone industrielle et logistique (IL)	Article 1002
Zone industrielle polyvalente (IM).....	Article 1003
Zone d'infrastructures de transport aérien (T1).....	Article 1004

Zone d'infrastructures de transport (T2)	Article 1005
--	--------------

Partie 11 – Zones institutionnelles, récréatives et d'espaces verts

Zone institutionnelle (INZ)	Article 1101
Zone récréative (REC)	Article 1102
Zone d'institution à grande échelle et zone récréative (LGZ)	Article 1103
Zone d'espaces verts (GRN)	Article 1104
Zone des infrastructures des espaces verts (FAC)	Article 1105

Partie 12 – Zones de secteurs spéciaux

Zone du secteur spécial de la Cité parlementaire et du boulevard de la Confédération (SDP)	Article 1201
Zone du secteur spécial du marché By (SDB)	Article 1202
Zone du secteur spécial du canal Rideau (SDC)	Article 1203
Zone du secteur spécial des îles de la rivière des Outaouais (SDR)	Article 1204
Zone du secteur spécial du marché Lansdowne (SDL)	Article 1205
Zone du quartier économique de l'Aéroport international d'Ottawa (EDA)	Article 1206
Zone du quartier économique de Kanata-Nord (EDK)	Article 1207

Partie 13 – Zones rurales

Zone agricole (AG)	Article 1301
Zone rurale de campagne (RU)	Article 1302
Zone commerciale rurale (RC)	Article 1303
Zone d'extraction d'agrégats miniers (ME)	Article 1304
Zone de réserve d'agrégats miniers (MR)	Article 1305
Zone rurale à vocation industrielle générale (RG)	Article 1306
Zone rurale à vocation d'industrie lourde (RH)	Article 1307
Zone industrielle et logistique du secteur rural (RIL)	Article 1308
Zone rurale à vocation institutionnelle (RI)	Article 1309
Zone résidentielle rurale (RR)	Article 1310
Zone de village polyvalente (VM)	Article 1311
Zone résidentielle de village 1 (V1)	Article 1312
Zone résidentielle de village 2 (V2)	Article 1313



Zone résidentielle de village 3 (V3)	Article 1314
Zone résidentielle de village 4 (V4)	Article 1315
Zone résidentielle de village 5 (V5)	Article 1316
Zone de parc de maisons mobiles (MH)	Article 1317

Partie 14 – Zones de la Ceinture de verdure, de réserves et de protection

Zone de réserve d'aménagement (DR)	Article 1401
Zone de protection environnementale (EP)	Article 1402
Zone des infrastructures de la Ceinture de verdure (GBF)	Article 1403
Zone rurale de la Ceinture de verdure (GBR)	Article 1404

Partie 15 – Exceptions

Exceptions rurales	Article 1501
Exceptions urbaines	Article 1502

Partie 16 – Annexes relatives à tout le territoire de la ville

Transects	Annexe A1
Villages	Annexe A2
Stationnement des visiteurs	Annexe A3
Rayon de 600 mètres autour de stations de transport sélectionnées	Annexe A4
Stationnement dans les cours avant	Annexe A5
Couloirs de rues principales et couloirs mineurs Transects	Annexe A6
Marge de recul par rapport aux plans d'eau de surface	Annexe A7
Exemples de cours sur des lots de formes irrégulière	Annexe A8
Aires de jeu extérieures et garderies	Annexe A10
Largeur maximum des aménagements au rez-de-chaussée	Annexe A11
Dispositions relatives aux immeubles de grande hauteur	Annexe A12
Assujettis à un plan secondaire	Annexe A13

Partie 17 – Annexes propres aux secteurs

Partie 18 – Carte de zonage

Partie 19 – Annexe modificative du *Règlement de zonage* et des règlements de restriction provisoires